

DOCUMENTS A TRANSMETTRE AVANT LE 20 SEPTEMBRE

Vous sollicitez une bourse pour financer vos études, je porte à votre connaissance que l'octroi des bourses revient au Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique. Par conséquent, il vous est recommandé, soit de prendre l'attache de ce Département, notamment la Direction des Affaires Estudiantines et de l'Action Sociale, service des bourses - 65 rue Oued Tansift Agdal - Rabat, soit de transmettre votre dossier à cette Ambassade.

Si votre dossier est accepté, vous recevrez, une notification d'attribution de bourse émanant dudit Ministère, à votre adresse au Maroc.

Voici la liste des documents à transmettre :

Une lettre de Motivation

Copies des Diplômes obtenus depuis le Bac

Copies des Relevés de Notes ;

Certificat de Scolarité

Copies des lères pages de passeport ;

Coordonnées de l'Etudiant (adresse postale au Maroc et en France, électronique et n°de téléphone).

Ambassade du Royaume du Maroc

service culturel

5 rue Le Tasse

75016 Paris

01 45 20 93 72

auniversi@amb-maroc.fr



Fiche de demande de bourse de l'enseignement supérieur à l'étranger
Année universitaire/....

Nom et Prénom	Type du Bac		Université/Etablissement	Discipline (filière)	Spécialité (option)	Cycle d'études*	Année d'études	Adresse électronique
	Marocain	Etranger						

NB Seuls les cycles suivants sont concernés par cette demande de bourse:

- 1 - Cycle ingénieurs
- 2 - 2^{ème} année Master (M2)
- 3 - Cycle de doctorat